

## Objectifs du cours

2.3. 1. Avoir un aperçu élémentaire de la structure des brevets, des structures de la LIFRAS et de la FEBRAS.

Savoir quels sont les principaux avantages offerts par l'adhésion à un club affilié à la LIFRAS (brevets LIFRAS, assurances, reconnaissance des brevets CMAS, etc.).

## Définitions

CMAS : confédération mondiale d'activités subaquatiques

FEBRAS : Fédération Belge de Recherches et d'Activités sous-marines

LIFRAS : ligue francophone de recherche et d'activités subaquatiques

CLAS : centre liégeois d'activités subaquatiques

## Structure des brevets Lifras

Plongeurs non-brevetés, 4 niveaux de plongeur (de 1\* à 4\*) et 3 niveaux de moniteur (1\* = moniteur club, 2\* = moniteur fédéral, 3\* = moniteur national).

## Equivalence des brevets

Les brevets Lifras sont aussi des brevets CMAS et sont donc reconnus dans le monde entier.

## Qu'est ce qu'un 2\* ?

C'est un plongeur qui a déjà acquis une certaine expérience. Qui va pouvoir (sous conditions) plonger en autonomie avec un autre 2\*. Et à qui est ouverte la possibilité de plonger plus profond (système des « vignettes »).

## Exigences

- être âgé de 15 ans au moins,
- être détenteur du brevet de Plongeur 1\*,
- être membre d'un club affilié à la LIFRAS ayant le statut d'école,
- être en ordre de visite médicale :

ECG à l'effort obligatoire avant la présentation de l'examen de la théorie du brevet de Plongeur 2\* et en tout cas avant toute épreuve en eaux libres.

Le médecin peut imposer l'EEG s'il l'estime nécessaire.

## Homologation

Dans un ordre laissé au choix, satisfaire :

- aux épreuves de la théorie et de la piscine du brevet de Plongeur 2\*,
- aux épreuves en eaux libres qui peuvent être accomplies en tous lieux.

### Prérogatives

- Peuvent plonger entre eux jusqu'à 20m à condition d'avoir 18 ans accomplis.
- Peut plonger à 30 m dès son homologation et ensuite entrer dans le système de profondeur progressive.
- Peut plonger avec un plongeur 3\*.

### «Qui peut plonger avec qui ?»

	Nb	1*	2*	3*	4* ou +
NB					15m max
1*				> 15 plongées* 20m max	20m max
2*			20m max	autorisé	autorisé
3*		> 15 plongées* 20m max	autorisé	autorisé	autorisé
4* ou +	15 m max	20m max	autorisé	autorisé	autorisé

\* depuis l'homologation du brevet 1\*

### Assurances

L'affiliation à la Lifras inclus la couverture des assurances suivantes :

- Accidents corporels
- RC
- Protection juridique
- Assistance voyage